

# **Rapport introductif au congrès de l'Union départementale des 11 et 12 mars 2010 présenté par Jean-Pierre PLANSON Secrétaire général sortant**

Chers camarades,

Bienvenus à notre congrès d'union départementale, moment privilégié pour réfléchir sur notre activité, au regard de notre bilan depuis le précédent congrès qui s'est tenu en novembre 2007.

La commission exécutive sortante de l'UD a programmé ce congrès pour qu'il se tienne après le 49<sup>e</sup> congrès confédéral qui s'est tenu début décembre 2009 afin que nous nous appuyions sur les orientations décidées par celui-ci dans l'élaboration de notre politique revendicative territoriale.

## **Quelques mots sur le contexte national**

Nous n'avons pas affaire à un gouvernement comme ceux qui l'ont précédé mais à **un changement dans la nature du pouvoir**. C'est le président qui gouverne, au lieu et place du premier ministre. Un staff, constitué des hommes du président, double, voire même court-circuite, le gouvernement et les ministres. Cela conduit à une extrême centralisation des décisions et de la communication.

Ce n'est pas forcément une preuve de force mais cela pose incontestablement des problèmes nouveaux : le président s'appuie sur sa légitimité électorale et compte sur elle pour déjouer les tentatives de contestations. Contester tel ou tel aspect de ses choix serait ainsi contester la légitimité du vote. Cela renforce la nécessité pour nous d'argumenter sur le fond des sujets posés, sans s'en tenir à des réflexes anti-SARKOZY.

## **J'en viens au contexte départemental et régional.**

Pour ce faire commençons par un examen de la situation économique et sociale du département dans son évolution puis des luttes qui ont marqué le Cher.

Examen non détaillé mais dans ses grandes lignes pour ne pas faire trop long.

## **Quelques Chiffres clés**

Le Cher a une population totale de 313 600 habitants selon le dernier recensement de l'INSEE dont une population active de 120 000

**La tranche d'âge des 20-39 ans (24,8 %) est légèrement inférieure à celle de leurs aînés de plus de 60 ans (26 %).**

La population du Cher diminue de 0,1 % par an. Ainsi, la part des moins de 20 ans représente 22,7 %, celle des 20-59 ans est de 52 % et enfin la part des 60 ans et plus est de 22,4 %

Selon les projections de l'INSEE, les quatre zones d'emploi du Cher enregistreraient, pour la période 1999-2015, une baisse de leur population.

Le bassin d'emploi de Bourges baisserait de 5 %, celui de Vierzon de 10,6 %, celui de Saint-Amand de 6,5 % et celui d'Aubigny de 2 %

## **Quatre Principaux pôles économiques sont**

L'agglomération de Bourges, Saint-Florent compris, Vierzon, St-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère, puis viennent les cantons de La Guerche et Sancoins. Au Nord du département, la seule

industrie importante est la centrale nucléaire de Belleville sachant que la fonderie de Saint-Satur est maintenant fermée.

### **Les principales filières économiques sont :**

La mécanique/automobile, l'aéronautique l'armement et l'aéronautique mais surtout axée sur l'armement, les capteurs automatismes, la porcelaine et la céramique...

### **Parmi les grandes entreprises du département on compte**

MBDA, JOSKIN, NEXTER, AUXITROL, DESHOULIERES, MICHELIN, LAITERIES TRIBALLAT, MECACHROME, PAULSTRA, ROSIERES, OXFORD AUTOMOTIVE...

**L'industrie emploi 22 % des salariés contre 69 % dans le tertiaire soit un taux à peu près stable par rapport à 2005.**

Le secteur privé, emploie 67 088 répartis en 6 686 établissements.

Il est à noter que 37 075 travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés soit une proportion de 55,26 %.

17 042, soit 25 % travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés et ne disposent d'aucun droit syndical.

**C'est une situation incontournable à prendre en compte dans notre campagne s de syndicalisation**

### **Une situation de l'emploi très dégradée.**

- le chômage a augmenté de 25 % sur un an dans le département, de plus de 34 % pour les plus de 50 ans, pour atteindre un taux de 9 % de la population active.
- Tous les bassins d'emplois sont touchés par la casse de l'emploi industriel (- 3500 emplois de 2001 à 2008).
- Souvent pour ne pas dire dans la plupart des cas, la crise sert de prétexte pour couvrir des restructurations envisagées dans des logiques exclusivement financières.

Quelques exemples marquants :

**Sur les quatre zones d'emploi du département, celle de Vierzon enregistre une hausse supérieure à l'évolution régionale (+ 2,2 points)**

#### **A Saint-Satur,**

- fermeture définitive des Fonderies en 2009 avec 79 salariés  
Celle-ci aurait pu être évitée si les pouvoirs publics et notamment le ministère de l'industrie avaient pris leur responsabilité créant les conditions d'une reprise avec le financement de la modernisation de l'outil industriel.

Au delà du drame humain que cela engendre, nous perdons une entreprise qui était la seule en France à produire certaines pièces pour l'industrie automobile et les camions.

Au passage, saluons tout de même l'abnégation de Pierre JOSEPH qui s'est efforcé d'animer le syndicat, organiser les luttes sur la base de propositions alternatives.

Saluons aussi la contribution de Mathijs qui a beaucoup aidé dans ce domaine qu'il connaît bien : les fonderies.

#### **A Saint-Florent-sur-Cher :**

- 27 emplois supprimés chez Wagon. Par contre, le syndicat a su mener la lutte pour des solutions alternatives qui font qu'aujourd'hui, l'entreprise est répartie sur de nouvelles bases.
- chômage technique chez Lisi Automotive

#### **A Vierzon :**

- Paulstra, Timken, Pica, près de 280 emplois supprimés
- Chez Nexans à Mehun-sur-Yèvre, 33 licenciements en 2009.

**A Aubigny :** 105 licenciements chez Mécachrome en 2008.

#### **Saint-Amand-Montrond :**

A l'imprimerie Bussière, le groupe CPI entend supprimer 150 emplois sur les 260 que compte l'entreprise.

#### **Cantons de La Guerche et Sancoins**

- Ronis : plusieurs dizaines de licenciements
- SIME STROMAG à la Guerche, 26 licenciements. Un prochain wagon pourrait d'ailleurs arriver dans peu de temps puisque la direction entend séparer l'entreprise en 2 entités, l'une dédiée à la production d'éoliennes et l'autre aux fabrications de frein qui pourrait à plus ou moins court terme être délocalisée en Allemagne alors que la plupart des clients sont en France. Où est le développement durable dans tout ça ?

SMPA, anciennement SEMP PIELSTICK, la situation est inquiétante. Le groupe MAN, seul actionnaire et seul client n'apporte plus de commandes. SMPA ne fabrique plus que des pièces de rechange pour les anciens moteurs diesels SEMT PIELSTICK qui ne sont plus fabriqués en France mais seulement sous licence à l'étranger.

#### **A Bourges**

- 90 licenciements chez Fermobat,
- L'IMEB, Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges est fortement menacé de fermeture suite à une décision du Ministère de la Culture
- Au Châtelet : fermeture des abattoirs DOUX en 2008, 180 emplois supprimés. Nous avons perdu la bataille essentiellement parce que la CGT n'était pas implantée dans cette entreprise.. Néanmoins l'Union départementale avait avancé des propositions alternatives qui auraient pu aboutir si la Région Centre les avaient prises en compte.

Décision prise sans concertation avec le personnel et pas davantage avec les collectivités locales qui financent aussi.

Le gouvernement SARKOZY entend choisir les bons et les mauvais courants artistiques. Cela rappelle années sombres de notre Histoire quand les Nazis décrétaient tel ou tel courant artistique bon ou décadent.

### **Proposer, Débattre, Rassembler, Agir pour l'emploi !**

A l'imprimerie BUSSIERE, le CGT a commencé à décortiquer le plan de la direction pour en montrer les failles et la contradiction. Un bon travail de coopération est entamé entre le syndicat, l'Union locale, l'Union départementale et la fédération. Nous avons déjà obtenu que le discours syndical ai autant de place dans la presse que celui de la direction.

Nous n'en sommes qu'à la phase des négociations. Le syndicat CGT ne revendique pas la « prime à la valise ». Certes, ce n'est pas une position facile à tenir car il faut expliquer, débattre. Comme

partout, beaucoup ne croyant pas à la possibilité de faire échouer le plan patronal attendent cela du syndicat. Dans l'environnement local, ceux qui n'ont rien d'autre à proposer que la gestion de la crise poussent dans ce sens.

Un forum public départemental organisé par la CGT se tiendra à Saint-Amand, salle Aurore du Pôle de l'Or, le mercredi 24 mars à 18 h 30. Il faudra remplir la salle qui contient 500 place.

Il s'agit d'organiser l'expression citoyenne et obliger la direction, la municipalité, le conseil général et la région, voire le ministère à participer.

Ce sera des Etats Généraux de l'Industrie mais organisés par la CGT pour obtenir du concret contrairement à ce qu'à fait Sarkozy.

Là encore, ces licenciements ne sont absolument pas justifiés. Il s'agit pour le groupe de se repositionner sur un secteur juteux de la profession.

Nous ne refusons pas la modernisation, bien au contraire puisque nous la réclamons depuis 14 ans sans réponse. Nous voulons la modernisation car les nouvelles technologies sont incontournables mais il faut préserver l'existant, toujours rentable, cela afin de diversifier la production.

Nous voulons que ce forum soit suivi d'une Table ronde impliquant tous les acteurs concernés pour amener la négociation sur le bassin d'emploi.

Au bout du compte, si les propositions de la CGT sont prises en compte, ce sont des embauches qu'il faudra faire et non des licenciements.

La bataille pour Bussière est d'un enjeu départemental, régional et national sur le plan de la profession.

Nous proposons la même démarche avec l'Union locale de La Guerche :

Un forum public s'appuyant sur les dossiers Sime Industrie et SMPA

Mobiliser la population au-delà des salariés des entreprises concernées pour :

faire pression sur les employeurs afin qu'ils acceptent de discuter au niveau du bassin d'emploi,

Inciter les élus locaux à exiger la réappropriation de l'économie par la puissance publique

Rappelons au passage que sans la lutte du personnel avec la population et les élus locaux,

l'entreprise n'existerait plus depuis longtemps mais rien n'est gagné définitivement et il faut repartir à la bataille.

### **Le Cher est aussi défavorisé sur le plan des salaires.**

Le revenu salarial moyen net de prélèvement est de moins de 16 000 euros selon les statistiques de l'Economie du Cher.

Les salaires sont inférieurs de 4,9 % à celui de la Région Centre et de 11,2 % à la moyenne de la France.

La question des salaires fait débat dans notre organisation, notamment la revendication sur le montant du SMIC. La CGT revendique pour le moment un SMIC à 1600 € brut. Certains camarades pensent qu'il faudrait le porter à 1600 € net.

Le congrès confédéral n'a pas tranché sur la question car il appartiendra à un prochain CCN de voter les repères revendicatifs de la CGT travaillés par différents collectifs de travail.

Cette question ne peut être tranchée dans un congrès qui n'a lieu que tous les trois ans.

Le SMIC est une revendication nationale. Son montant fait l'objet d'une négociation nationale.

Chaque UD, chaque fédération professionnelle ne peut fixer son SMIC sinon à quoi servirait une confédération.

Cela n'empêche pas une UD de revendiquer un salaire minimum sur son territoire en prenant en compte un certain nombre de paramètres : le coût de la vie au plan départemental.

Cela ne s'appellerait pas le SMIC mais en tout état de cause, c'est une question qui devrait être mise en débat parmi les salariés du département. Plutôt que de fixer un salaire minimum départemental dans ce congrès, pourquoi ne pas décider le lancement d'une grande campagne de consultation sur les salaires en mettant en débat nos propositions, cela pour coordonner des actions interprofessionnelles départementales ou par UL.

Quand on voit les difficultés à encren les actions interprofessionnelles à l'entreprise, il y a beaucoup d'effort à faire dans notre démarche revendicative.

Ajoutons à cela que dans la grande majorité des Négociations Annuelles obligatoires, les syndicats ou sections syndicales d'entreprises vont négociation pratiquement sans préparation, sans débat préalable avec les salariés et avance des revendications qui finalement sont inférieures au SMIC à 1600 € brut. Dans ces conditions, une décision décidée d'en haut, si elle donnerait bonne conscience à certains, ne réglerait absolument rien.

Ce point de vu étant affirmé, toujours sur les salaires, notons que sur le plan de la productivité horaire au travail la France est cependant en tête, contrairement aux idées reçues, qui servent souvent à justifier les licenciements (source OCDE)

- France 100
- USA 91
- Allemagne 91
- Italie 91
- GB 78
- Espagne 69
- Japon 67

### **Les services publics dans la tourmente.**

Le Cher n'échappe pas à la règle.

Les services publics sont confrontés à des recherches d'économie et des suppressions d'emplois dans tous les secteurs.

Restructurations en tout genre sont à l'ordre du jour.

Le Cher est touché d'autant plus qu'aux suppressions d'emploi élaborées au niveau national, viennent s'ajouter des redéploiements vers les régions les plus dynamiques.

### **Des luttes multiples, dans les entreprises, les branches et sur le plan interprofessionnel**

#### **Pour les salaires.**

Deux ans 2008/2009 marqués par une très forte conflictualité.

L'année 2008 plus particulièrement orientée sur des conflits salariaux avec y compris plusieurs grèves reconductibles et quelques victoires significatives (exemple BUS VALLEE à VIERZON).

L'autre source de conflits vise la défense des services publics, tant en 2008 qu'en 2009.

Nombreuses grèves sectorielles, souvent reconductibles, à La Poste, aux Impôts, à EDF-GDF, à l'Hôpital, dans l'Education nationale, à Pôle Emploi, avec là aussi quelques victoires significatives sur l'emploi, notamment à La Poste et à EDF-GDF à Vierzon.

Notons la forte bataille pour la défense du service public de La Poste avec notamment l'organisation d'une votation pour exiger du Président de la République l'organisation d'un référendum sur l'avenir du Service public postal  
Plus de 20 000 signatures dans le Cher et 2 million au plan national

L'année 2009 voit bien évidemment les conflits s'orienter vers la défense de l'emploi industriel et la bagarre sur les conditions de licenciements dans les entreprises concernées.

Dès l'année 2008 les journées de grève interprofessionnelles et de manifestations ont commencé à rassembler le public et le privé :

14 mai 2008, 4000 manifestants,  
22 mai 2008, 4200 manifestants,  
18 juin 2006, 2100 manifestants,  
pour atteindre un pic de mobilisation en 2009 :  
29 janvier 2009, 14 000 manifestants,  
19 mars 2009, 16 000 manifestants,  
1er mai 2009, 6200 manifestant.

La construction unitaire d'une plate forme revendicative a été payante mais par manque de perspective, le mouvement s'est déléité.

## **Deux causes sont ressenties :**

### **- manque de débouchés politiques,**

C'est un constat que l'on peut faire au plan national. Face à la politique dévastatrice de SARKOZY aux ordres du MEDEF, les propositions politiques prônant une rupture avec la gestion libérale de l'économie ont du mal à se faire entendre.

Pourtant, 20 régions sur 22 sont à gauche. C'était un formidable point d'appui pour organiser une résistance à la politique capitaliste ultra libérale. Ne s'est-on pas contenté dans la plupart des régions de mener une politique consistant à penser les plaies causées par le système alors qu'une action concertée au plan national, s'appuyant sur la mobilisation des salariés aurait pu imposer d'autres choix.

Les sondages laissent à penser que les 22 régions resteront ou passeront à Gauche. Très bien mais ne faut-il pas réfléchir à la mise en oeuvre d'une stratégie politique visant à faire plus que mener une gestion « sociale ».

### **- manque d'ancrage des mobilisations interprofessionnelles dans l'entreprise.**

C'est un constat récurant. La mobilisation dans le cadre des journées interprofessionnelles se résume essentiellement à faire du nombre dans les manifestations.

→ Il faut descendre dans la rue entend-t-on souvent.

→ Tous ensemble public privé.

Assurément cela ne suffit pas :

→ d'une part parce que c'est d'abord à l'entreprise qu'à lieu l'affrontement de classe, c'est dans l'entreprise qu'à lieu l'exploitation capitaliste, c'est donc dans l'entreprise que doit s'organiser la bataille pour les revendications.

Or encore une fois, on remarque que dans la plupart des cas, on appelle au débrayage pour aller à la manifestation quand on ne se contente pas tout simplement d'y aller sur le temps syndical pour ceux qui en disposent.

→ Les manifestations interprofessionnelles ont pour but d'organiser les convergences entre les entreprises, entre les branches entre le privé et le public. Cette difficulté à mobiliser sur la base des revendications dans l'entreprises en lien avec les revendications d'ensemble ne révèle-t-il pas de grosses difficultés sur le plan de la vie syndicale : préparation des actions par un débat avec les syndiqués puis avec les salariés. Elaboration collective des revendications à porter à la direction le jour de l'action.

Même si l'histoire ne se refait jamais pareil, c'est quand même lorsque les grands mouvements sociaux ont été accompagné d'occupation des lieux de travail avec des cahiers revendicatifs propres à chaque entreprise que nous avons gagné de grandes avancées sociales : 1936, la Libération, Mai 1968.

## **Abordons l'état de notre organisation**

A ce jour, tant sur le nombre de FNI, de cotisations encaissées que d'adhésions nouvelles, nous sommes en avance par rapport à l'année dernière à la même époque.

Cela étant, nous ne progressons pas au rythme des adhésions nouvelles.

Nous en débattons cet après midi

### **Trois causes probables :**

- L'essentiel de nos forces sont des secteurs fragilisés.
- Nous avons du mal à organiser le redéploiement de nos forces pour conquérir des secteurs ou nous sommes peu ou pas implantés
- Beaucoup de salariés actifs quittent la CGT après leur départ en retraite

Il reste que le renforcement ne s'improvise pas mais s'organise, de l'entreprise au plus haut niveau de la CGT.

Un question se pose : de quel syndicat pour quel syndiqué avons-nous besoins

## **Nous en débattons cet après midi**

### **Notre influence.**

Notre organisation syndicale, a fait 42,60 %aux élections prud'homales de décembre 2002 progressant de 3,28 %, Mais en réalisant 39,80 % en décembre 2008, elle régressait de 2,80% perdant ainsi une grande partie de l'avance qu'elle avait prise auparavant.

Nous avons régressé notamment dans les zones ou nous étions absents ou faiblement implantés, en particulier le Cher Nord.

Depuis le dernier congrès, l'UD s'est efforcée de parrainer de façon régulière les entreprises de ce secteur. Cela a commencé à payer puisque nous venons de reprendre pied chez WILO INTEC (ex Moteurs DROUARD).

Je ne donnerai pas ici les résultats de toutes les entreprises mais nous pouvons dire que nous progressons dans la majorité des élections, que ce soit dans le privé ou le public.

## **Quelques mots sur notre démarche revendicative et la conduite des luttes.**

Travailler les convergences unitaires et le syndicalisme rassemblé est une nécessité absolue.

La plupart des luttes gagnantes sont les luttes unitaires.

Au-delà de ce que j'ai dit auparavant, la rupture de l'unité, les discussions séparées, à un moment, où au contraire, le mouvement était en plein développement aura été une des causes du délitement des luttes interprofessionnelles.

### **La question de notre rapport aux salariés est décisive**

Pour développer l'activité revendicative d'ensemble :

5 piliers :

- La démocratie syndicale,
- La consultation des salariés,
- Les convergences interprofessionnelles
- Les convergences unitaires
- L'organisation d'une syndicalisation de masse

Le mardi 23 mars aura lieu une nouvelle journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire portant sur les principales revendications : les salaires, l'emploi, la protection sociale, les retraites. Ce congrès vient à point nommé pour débattre de la façon dont nous allons organiser cette journée pour qu'elle se traduise par la plus large mobilisation possible et puisse avoir des prolongements.

### **Quel bilan et enseignements pouvons nous tirer du fonctionnement de nos collectifs de travail ?**

Ils sont très divers, souvent lié aux difficultés des animateurs à s'investir par manque de temps syndical ou en raison des aléas de la vie obligeant certains à ne plus pouvoir assumer leurs responsabilités (problème de santé, changement d'entreprise etc.)

#### **Le collectif organisation et vie syndicale**

Sans sous estimer les manques, ce collectif a fonctionné nettement mieux que sous les mandats précédents et on peut remonter pour cela à plusieurs dizaines d'années.

Des initiatives ont été entreprises, certaines couronnées de succès.

La réimplantation sur le Cher Nord n'en est qu'un des exemples.

#### **En abordant la question de l'organisation et de la vie syndicale, j'en profite pour rappeler que le droit syndical n'est ni le droit politique, ni le droit associatif.**

Le syndicalisme a entre autre mission de rééquilibrer, au plan collectif, l'inégalité de la relation de travail que concrétise le contrat de travail.

Les nouvelles règles de représentativité des organisations syndicales longtemps réclamées par la CGT, dont la traduction dans la loi du 28 août 2008 comportent certes des dispositions contestables et dangereuses sur bien des points, dispositions que la CGT n'a pas revendiquées et même contestées, dispositions enfin qui ne figuraient pour une bonne part dans la déclaration commune syndicat/Medef. Cette loi, constitue néanmoins une avancée vers plus de démocratie syndicale.

Désormais, la légitimité de chaque organisation syndicale s'appuiera sur son audience électorale et déterminera son pouvoir de négocier. L'une des grandes faiblesses du mouvement syndical français étant sa division (8 organisations en France), cette loi devrait contribuer à freiner l'émiettement du syndicalisme. Les organisations minoritaires ne cherchent-elles pas déjà à négocier des regroupements.

**Concernant la jeunesse**, l'avenir de notre syndicalisme, permettez moi ces quelques remarques. Lorsqu'il se mettent en mouvement les jeunes lycéens et étudiants se tournent généralement vers pour se faire aider. Ils apprécient notre respect de leur indépendance.

Le problème est que lorsqu'ils arrivent dans l'entreprise, l'adhésion à la CGT n'est pas si simple. Trop de militants se trouvent-ils pas des excuses en déclarant *«qu'ils n'ont aucune culture syndicale ... ils ne s'intéressent pas au syndicalisme »*.

Et si nous allions les voir plus souvent et si nous nous mettions d'abord à leur écoute pour connaître leurs problèmes, leurs aspirations ? Cela ne nous permettrait-il pas d'engager un véritable dialogue ?

Le problème est-il que les jeunes ne s'intéressent pas au syndicalisme où n'est il pas plutôt que trop d'entre nous ne s'intéressent pas vraiment à la jeunesse ?

Quant au nombre d'ingénieurs, cadres ou techniciens est lui aussi faible alors que les résultats aux dernières élections prud'homales montrent un fort potentiel de la CGT parmi ces catégories.

Sur cette question aussi un collectif UGICT de l'UD serait très utile.

### **Le collectif sans papiers.**

Celui-ci est encore trop restreint d'autant seulement 2 camarades Mathyjs et Gérard s'y investissent de façon régulière. Permettez moi de les saluer pour leur travail.

Nous ne sommes pas dans la situation de la région parisienne où sont concentrés de nombreux sans papiers, parfois majoritaires dans certaines entreprises. Des grèves ont été animées quasi exclusivement par la CGT et ont abouti à des régularisation et fait reculer le gouvernement dans ses projet.

Dans notre département, nous sommes plutôt confrontés à des cas individuels. Il n'empêche que les camarades du collectif ont obtenu gain de cause totalement ou provisoirement au moins sur certains dossiers.

Pour la première fois la candidature d'un camarade ex sans papiers mais pas définitivement régularisé est présenté par le syndicat de la Base Intermarché de Levet à l'élection de la CE de l'UD.

Nous avons aussi beaucoup de progrès à faire pour mobiliser nos propres militants lors des manifestations unitaires organisées pour réclamer l'arrêt des expulsions et obtenir des régularisations.

### **Le collectif de coordination de la fonction publique**

Animé par Christophe COQUIN, il aura permis de mieux coordonner les actions dans ce secteur. Il aura permis aussi d'organiser un forum public sur le rôle des services publics leur statut et la nécessité de les défendre tous ensemble.

### **Le collectif formation syndicale**

Pas mal parti, il est maintenant désorganisé parce que dépourvu d'animateur. Le camarade ayant du arrêter pour des raisons de santé. Il faut dire que nous demandons souvent trop aux camarades et qu'à la fin, la corde finit par casser.

A ce jour, ce collectif reste à reconstruire.

**La formation syndicale est une condition incontournable pour aller vers plus de démocratie dans la CGT.**

Des salariés formés seront d'autant mieux à même d'intervenir dans le fonctionnement de leur organisation et d'exiger de pouvoir le faire.

## **La formation syndicale est un élément indispensable de la bataille des idées.**

Comment résister à l'avalanche médiatique des grands médias qui font véritablement acte d'allégeance au pouvoir Sarkozyen et aux thèses du capitalisme ultra libéral si l'on ne donne pas aux syndiqués et aux militants les éléments pour comprendre et expliquer qu'il est possible de faire autrement ?

## **La commission financière et de contrôle.**

Son existence est exigée par les statuts de l'UD et élue par le congrès.

Son travail a beaucoup progressé par rapport aux congrès précédents. Elle se réunit régulièrement. Au-delà de la vérification de la bonne tenue des comptes, n'avons-nous pas aussi à animer une véritable politique financière :

- animer la remontée des cotisations,
- rechercher des modes de financement supplémentaires pour faire face aux besoins de l'activité de l'UD, moderniser son fonctionnement, ce qui implique prévoir des investissements, ne pas rester statiques.

Cette question peut faire débat. Est-ce le rôle de la commission financière que d'animer la politique financière ? Si ce n'est pas le cas alors il faut mettre en place un collectif d'animation de la politique financière que l'on devrait plutôt appeler secrétaire à la politique financière.

**Le nouveau système de cotisations est enfin en place.** Des améliorations sont à apporter mais aucune structure n'a pâti de ce nouveau système.

Il permet en tout cas une meilleure connaissance de nos forces organisées.

## **La communication**

Concernant les collectifs, je voudrais aborder ce sujet qui n'est pas traité par un collectif. Nous l'abordons dans le document.

Construire une communication plus rapide, plus réactive et de qualité pour une meilleure vie syndicale, une activité revendicative plus efficace.

Les grands médias véhiculent essentiellement les idées dominantes, celles du capitalisme ultra libéral et cela plusieurs fois par jour. Le patronat dispose également d'importants moyens de communication dans les entreprises et de cadres employés à cela.

Pour être à la hauteur dans la bataille des idées, donner aux militants, syndiqués et salariés les éléments de compréhension de la situation, débattre des revendications, faire des propositions alternatives, échanger le plus possible en temps réel.

Nous devons nous emparer à tous les niveaux des nouvelles technologies de la communication. Sinon nous risquons d'être totalement dépassés par nos adversaires et je dirais aussi les autres organisations syndicales.

L'UD a profité de l'opportunité de jeunes stagiaires du Centre FPA de Bourges qui ont demandé à faire leur stage en entreprise à l'UD sur le thème l'optimisation de notre réseau informatique.

Deux d'entre eux, Gaétan et Alexandre sont présents parmi nous à notre congrès afin de vous montrer en quoi consiste concrètement ce qu'ils ont construit dans le cadre de leur stage.

Allez les voir, n'hésitez pas à vous informer auprès d'eux et à poser vos questions.

**INDECOSA CGT 18** : les camarades interviendront dans le débat

## **Donnons un avenir à notre département**

**J'en viens aux propositions concrètes avancées dans le document préparatoire**

Je ne vais pas les reprendre en détail mais simplement en rappeler l'essentiel.

### **1/ AUGMENTER LES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX**

Il faut bien rappeler que c'est d'abord là que se joue l'affrontement de classe entre capitalistes et salariés. Depuis les années 80, la rémunération du capital s'est envolée au détriment de la rémunération du travail

### **2/ SAUVEGARDER ET DEVELOPPER L'EMPLOI INDUSTRIEL**

**Il faut être bien conscient que seul l'emploi industriel est créateur de richesse**, c'est un mensonge que d'affirmer que l'on peut remplacer des emplois industriels par des emplois de service car c'est la production qui dégage les richesses nécessaires au développement des services pour répondre aux besoins de la population.

### **3/ UNE REFORME APPROFONDIE DE LA FISCALITE**

Pour corriger les inégalités

Depuis les années 80, la baisse des impôts est érigée en dogme par les tenants du libéralisme.

On nous parle «d'impôt confiscatoire», d'exil fiscal... Qu'en est-il dans la réalité ?

Pour la CGT, la fiscalité est la source de financement essentielle du Service Public.

### **4/ REFORMER LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE**

**POUR ASSURER UNE COUVERTURE DE HAUT NIVEAU TOUT AU LONG DE LA VIE**

Dans ce domaine, là aussi, le dogme de la baisse des prélèvements obligatoires a fait des ravages.

L'efficacité de ces mesures est contestable ; la cour des comptes l'a récemment rappelé.

Pas étonnant dans un tel contexte que les déficits se creusent.

**Pour garantir la protection sociale que nous souhaitons, la part du revenu national qui y est consacrée doit être augmentée.** Nous revendiquons l'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales, une taxation des revenus financiers des entreprises et une modulation de la cotisation en fonction de l'évolution des salaires, de l'emploi, des investissements et de la valeur ajoutée des entreprises.

### **5/ Les transports**

Sur le réseau régional, les trains sont de plus en plus en retard comme sur les lignes nationales.

Nous pouvons nous appuyer sur le cahier des charges signé entre la Région Centre et la direction régionale SNCF mais aussi et surtout le faire évoluer

S'ajoute à cela la casse du fret ferroviaire avec le recentrage sur les trains entiers. Cela a des conséquences très négatives sur l'emploi à la SNCF à Vierzon et à Bourges mais aussi sur l'économie locale notamment pour les petites entreprises qui ne peuvent à elles seules constituer des trains entiers.

**6/ Notre système de soins**, la restriction systématique des effectifs dans les services hospitaliers provoque une grave détérioration des conditions de travail pour les personnels mais aussi un baisse de la qualité des soins.

Pour les hôpitaux, c'est la politique de transfert d'activité dans les cliniques privées.

Une politique de santé ne peut être efficace, garantir l'accès à des soins de qualité pour tous les citoyens si elle est basée sur la rentabilité et la recherche du profit.

## Pour conclure

**Ce qu'on appelle « crise du capitalisme » correspond de fait à une exacerbation de la contradiction entre les intérêts du capital et les intérêts des salariés.**

Cela justifie pleinement l'ancrage de la CGT dans un syndicalisme de transformation sociale. La prise en charge des revendications que nous portons, implique des changements profonds, de nature politique.

Pour obtenir une amélioration concrète de la situation sociale, un débouché significatif en terme de progrès social, nous devons faire grandir encore le rapport de forces dans le pays.

La responsabilité de l'UD, dans ce contexte, sera d'impulser et de faire connaître toutes les initiatives existantes.

L'exigence et l'urgence d'une profonde transformation sociale doivent nous conduire à engager un travail approfondi envers les partis politiques ; pour mieux faire connaître nos propositions, échanger sur un plus long terme dans certains domaines et faire connaître les résultats de ces échanges dans la plus grande transparence afin d'éclairer le vote des salariés.

Dimanche prochain auront lieu les élections régionales.

La CGT n'a pas, de par ses statuts à donner de consigne de vote pour une liste ou pour une autre. Par contre elle a à inviter ses syndiqués et les salariés à prendre conscience que l'action syndicale ne suffit pas et qu'il lui faut un prolongement politique.

Chaque syndiqué, chaque salarié peut déterminer son vote en en choisissant la liste qui selon lui, reprend le mieux ses revendications et porte le plus le mouvement social.

Chers camarades, je vous remercie de votre attention et je souhaite que ce congrès nous permette de trouver le chemin pour une CGT plus forte, plus mobilisatrice pour les combats qui nous attendent.

Je le souhaite d'autant plus fortement que nous allons élire une nouvelle équipe d'animation de l'activité de l'UD : une commission exécutive largement renouvelée est proposée à vos suffrages, avec des militants plus jeunes et parmi eux, un nouveau secrétaire général. Vous l'avez compris, je parle de notre camarade Sébastien MARTINEAU. Si vous l'écrivez, c'est carrément un changement de génération

Merci de votre attention et maintenant place au débat et aux décisions.